

## Compte-rendu de la réunion de la Commission Environnement du 6 février 2020 à Surgères

**Présents :** BALLANGER Danielle, BAS Sylvain, BERNARD Micheline, BODIN Michel, DESCAMPS Anne-Sophie, FELIX Marie-Laure, GABET Raymond, GARNAUD Carole, GIRARD François, JOLLY Danièle, JOURDAIN Jean-Michel, SAUNIER Luc, PHILIPPOT Cécile

**Excusés :** CAPDEVILLE Jean-Michel, CARCAULT Colette, GORIOUX Jean, THORON Bernard

### Ordre du jour :

- 1) Point sur les dossiers en cours
- 2) Budget 2020
- 3) Bilan du mandat de la commission et perspectives
- 4) Questions diverses et Pot de l'amitié pour la dernière commission du mandat

Ordre du jour	Informations et discussions
<b>1) Point sur les dossiers en cours</b>	<p><b>Eolien :</b> Le CC a donné 1 avis négatif sur le projet de parc à Genouillé (3 machines de 180 m). Le projet de Parc des Groies de Parençay, à Bernay-St-Martin (encore un projet Volkswind) est à l'enquête publique. Il compte 2 éoliennes toutes proches du parc de 7 qui a été autorisé en octobre sur Breuil, Bernay et Puyrolland. Le Bureau propose au CC de donner un avis négatif.</p> <p><b>Photovoltaïque :</b> Le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin a mandaté le Centre Régional des Energies Renouvelables (CRER) pour une action vers différents organismes de son territoire (pour nous, Anais seulement) : les mairies, les exploitations agricoles, les EHPAD et les entreprises. Il s'agit de leur envoyer un courrier cosigné PNR/CdC et Chambre d'Agriculture (pour les agriculteurs) leur proposant de suivre un lien vers une très courte enquête en ligne. Celle-ci permet au CRER de savoir s'ils ont besoin et sont prêts à faire des travaux de transition énergétique. Selon leurs réponses, le CRER leur propose un audit et des conseils. L'opération est en cours sur la CAN et Aunis Atlantique, et va démarrer sur les communes du Parc d'Aunis Sud et de la CDA de La Rochelle. A ce jour, le taux de réponse des entreprises est bon, alors que celui des mairies est mauvais...</p> <p>Demosol : une 2<sup>e</sup> tranche d'investissement est prévue, mais on ne sait pas encore quand elle sera lancée.</p> <p><b>Balades thermographiques :</b> Celle du 30/01 à Boisse a eu peu de succès (5 personnes) du fait des trombes d'eau. Elle est restée « en salle ». Les suivantes auront lieu : - Vendredi 28/02 à Landrais - Mercredi 4/03 à Virson</p>

**GEMAPI :**

Charente : le SMCA a connu une crise interne et n'a plus de directeur. Une réorganisation est en cours, mais ce n'est pas simple. La technicienne de rivière pour les bassins Gères-Deville (à 70 %) et Arnoult-Bruant est arrivée début janvier.

Sèvre : le nouveau syndicat a été créé au 1/01/2020 en version « syndicat mixte ouvert » (avec les petits syndicats et les EPCI) puis a voté sa transformation en syndicat mixte fermé, composé des seuls EPCI. Le CC devra approuver les nouveaux statuts. M. Elmano MARTINS, de la CAN, qui présidait l'association pour la création du syndicat, n'a pas souhaité prendre la présidence du SMVBSN. Ainsi la CAN, plus gros EPCI et contributeur membre, ne peut pas être accusée de tout régenter.

Curé : Les nouveaux statuts voté par le syndicat ont été approuvés par les CdC AA et AS. A la CDA, rien de tel. Sans délibération, au bout de 3 mois leur avis sera réputé positif. Un RV avec la préfecture est prévu le 7/02/20 pour régler quelques points.

Anne-Sophie DESCAMPS expose un projet « loisirs » de petit bateaux électriques sur le canal le long du Lac de Frace. Le porteur de projet aimerait commencer l'activité en mai. Mais le canal est envahi de myriophylle. Or bateaux et myrio sont incompatibles : le myrio gêne la navigation, et les hélices peuvent le découper et ainsi le bouturer, ce qui le propagerait. Un arrachage préalable est donc indispensable, en avril dans l'idéal. Le porteur de projet a fait faire un devis pour avoir une idée du coût : 5000 €. Cependant, comme le SYHNA avec lequel la CdC a une convention, est en charge de la lutte contre les plantes aquatiques envahissantes, il est indispensable de rencontrer rapidement son technicien, très compétent en la matière, pour s'organiser.

**ENS** : Carla MAYON est à nouveau avec nous en service civique pour continuer le travail sur les ENS jusqu'en juillet 2020 (30 h/semaine).

**Natura 2000** : Côté marais de Rochefort, le prochain CC délibèrera d'une convention à signer pour répartir les coûts de portage du poste d'animatrice (Léna Rabin) et de celui des études pour le nouveau Document d'Objectif (DOCOB). Ce coût résiduel (tout cela est très subventionné) sera réparti à la surface en Natura 2000. Aunis Sud contribuera à hauteur de :

- 1 609 €/an pour le poste
- Environ 8 682 € au total pour les études du DOCOB (chiffre à affiner après l'appel d'offre auprès des bureau d'études)

**Système alimentaire**

Agrilocal est bien lancé en Aunis Sud. Des réunions ont eu lieu et d'autres sont prévues pour les cantines d'une part, et les producteurs d'autres part. En parallèle, le Département et la Chambre d'Agriculture travaillent à l'étendre (Aunis Atlantique est partant). Le Thou et Marsais ont réalisé leur premier appel aux producteurs, pour 15 kg de fromage blanc pour l'un, et des pâtes pour l'autre. Le collège d'Aigrefeuille s'est également lancé.

François Girard fait un retour sur l'avancée du projet bio de la Ferme de La Houlette sur La Devise et Genouillé : une réunion a eu lieu récemment. La collecte de fond n'a pas encore pu être lancée par l'association Terre de Liens (qui sera le propriétaire des 70 ha de terres attribuées par la SAFER), car le texte de loi qui permettra le montage n'est pas encore sorti. En revanche, les exploitants vont recevoir les animaux le 14 février.

Le projet de travailler ensemble à 3 EPCI sur le système alimentaire de l'Aunis a été évoqué au niveau SCOT. Le Leader Aunis a été saisi pour étudier les financements possibles d'actions. Une première réunion technique a eu lieu entre les techniciens de la Chambre d'Agriculture qui animent le Leader et Agrilocal, et ceux d'AA et AS pour préparer le terrain en vue d'un RV avec la CDA sur le sujet : remontée des besoins, pistes d'actions...

<b>2) Budget 2020 - Projet</b>	Voir le projet de <a href="#">budget</a> après arbitrage et avant vote																								
<b>3) Bilan du mandat de la commission et perspectives</b>	<p>La commission compte 24 membres inscrits (élus communautaires ou municipaux) + le président. Voici les chiffres de fréquentation :</p> <table border="1" data-bbox="295 271 1870 395"> <thead> <tr> <th></th> <th>2014</th> <th>2015</th> <th>2016</th> <th>2017</th> <th>2018</th> <th>2019</th> <th>moyenne</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>Nb de réunions</b></td> <td>4</td> <td>4</td> <td>4</td> <td>3</td> <td>3</td> <td>4</td> <td><b>3,67</b></td> </tr> <tr> <td><b>Nb moyen d'élus participants</b></td> <td>14,75</td> <td>13,75</td> <td>13,50</td> <td>13,00</td> <td>12,33</td> <td>12,00</td> <td><b>13,22</b></td> </tr> </tbody> </table> <p>Les thèmes travaillés peuvent se classer en deux grandes catégories :</p> <p><b>La protection de la ressource en eau, de la biodiversité et de la santé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ragondins (et la jussie), dont la réécriture de la compétence, l'organisation avec le SYHNA, avec la FDGDON, la prise en charge via GEMAPI... <a href="#">évolution piégeage ragondins Aunis GD 2015-2019</a></li> <li>- 0 Phyto : bilan des pratiques communales, organisation d'ateliers et de plénières d'info et d'échanges de pratiques</li> <li>- GEMAPI : loi, la mise en place, l'organisation, la formation « milieu aquatique des élus, la taxe...</li> <li>- L'inventaire des zones humides dans le cadre du PLUiH <a href="#">Inventaires ZH - résultats</a></li> <li>- Les espaces naturels sensibles</li> <li>- Le système alimentaire</li> </ul> <p><b>La transition énergétique :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'EIE, le défi famille à Energie Positive, les balades thermographiques</li> <li>- Le potentiel photovoltaïque (cadastres solaires, étude bâtiments CdC, parcs photovoltaïques...)</li> <li>- L'éolien : projets dans les communes (2014 puis 2017), position commune, partage avec les communes des retombées fiscales, résolution...</li> <li>- PCAET : qu'est-ce que c'est, les diagnostics, etc. A poursuivre !</li> </ul> <p><b>Le travail avec Cyclad</b> entre dans ces deux catégories : enquête sur les déchets communaux, passage à la collecte incitative, économie circulaire, etc. Et ça va s'intensifier. Voir les actions de Cyclad sur Aunis Sud en 2019 <a href="#">Cyclad 2019 AS</a>.</p> <p>Les broyeurs que Cyclad prêtait autrefois aux communes sont très regrettés. Ils ont été réformés, n'étant plus aux normes et souffrant de nombreuses pannes.</p> <p>Ovive traite plus de 3000 t de coquilles (huîtres et autres), dont 10% venant des déchetteries (principalement de Cyclad), et le reste des ostréiculteurs. La CARO s'y met également.</p> <p>La commune « 0 déchet » évoquée dans le document est Surgères.</p> <p>Cyclad projette de doubler les Cyclabox et de créer des « CycloMétériaux », comme cela existe déjà pour les Pros, créé par une association.</p> <p>Le Comité syndical de Cyclad a validé son PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) 2020-2026, décliné en 25 fiches actions. Celles-ci sont décrites précisément : objectifs, descriptif, écoexemplarité, planning, partenaires, résultats attendus. Un tel plan, outre son intérêt évident, est obligatoire pour avoir des subventions aujourd'hui. Ce plan est à destination des services de Cyclad, mais</p>		2014	2015	2016	2017	2018	2019	moyenne	<b>Nb de réunions</b>	4	4	4	3	3	4	<b>3,67</b>	<b>Nb moyen d'élus participants</b>	14,75	13,75	13,50	13,00	12,33	12,00	<b>13,22</b>
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	moyenne																		
<b>Nb de réunions</b>	4	4	4	3	3	4	<b>3,67</b>																		
<b>Nb moyen d'élus participants</b>	14,75	13,75	13,50	13,00	12,33	12,00	<b>13,22</b>																		

	<p>aussi de ses partenaires comme les CdC et les communes. Une commission consultative d'amélioration et de suivi a été créée, composée d'un élu et un technicien par CdC, plus des représentants des clubs d'entreprises, CCI, associations...</p> <p>Par ailleurs, Cyclad a rencontré le maire de Bourgneuf, qui lance les « maires pour la planète », et a rencontré M. Bussereau pour qu'on se aille vers un « Département 0 déchet ».</p> <p><b>Budget :</b></p> <p>Il est passé de à peu près rien en 2014 à environ 350 000 € en fonctionnement et 40 000 € en investissement (PCAET) en 2020 (hors contribution à Cyclad de 2,68 millions cette année).</p> <p>Gemapi représente 80 % du fonctionnement, et dispose de 129 000 € environ de taxe dédiée en 2020, le reste étant financé via le BP. L'EIE représente 16%, avec un cofinancement Ademe, région et autres EPCI à plus de 96%.</p> <p><b>D'autres thèmes à aborder ? Une autre organisation des réunions ? Une autre configuration ?</b></p> <p>La commission souhaite continuer à inviter les élus municipaux non membres intéressés par un dossier, via les mairies comme on le fait depuis environ un an. Il est important de laisser la commission ouverte aux conseiller municipaux, membres ou non, au prochain mandat. C'est une bonne chose pour ouvrir les réflexions et répercuter nos travaux vers les autres conseillers municipaux.</p> <p>Plusieurs communes consacrent systématiquement un temps durant les conseils municipaux aux affaires communautaires, dont le retour sur les travaux des commissions. Il faudrait que toutes le fassent.</p> <p>La commission permet aussi de faire connaître à toutes les communes les expériences, les questions et les réponses apportées par les autres. Par exemple, à Saint-Georges, des questions se sont posées autour de l'école que d'autres se sont sans doute posées également :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un parent a demandé si la commune avait fait réaliser des mesures du champ électromagnétique des panneaux photovoltaïques sur le toit. Ce n'est pas de cas. Qui pourrait faire cela ?</li> <li>- Faut-il climatiser les salles de classe ? C'est en débat au sein du conseil municipal. Aucune des autres communes représentées ce jour ne l'a fait. D'autres solutions sont évoquées pour limiter l'exposition solaire des classes : installer des brises soleil, des films réfléchissant sur les vitres, des rideaux, planter des arbres. Et aérer la nuit pour évacuer la chaleur. La clim paraît la moins bonne des solutions : elle n'est pas durable (consommation électrique), coûteuse, et dans des locaux fermés en juillet-août, période la plus chaude, cela paraît un non-sens.</li> </ul> <p>La commission suggère d'organiser des réunions d'info de l'EIE dans les communes sur les aides à la rénovation. A creuser également avec le CRER par exemple.</p> <p>Il serait aussi intéressant de proposer une réunion de présentation des dispositifs de plantation des haies de la Chambre d'Agriculture, du Département, voire des associations. Ce pourrait être mis en lien avec Ville et Village fleuris.</p>
<p><b>4) Questions diverses</b></p>	<p>Micheline Bernard remercie tous les participants à la commission pendant ces 6 ans pour leur implication, souhaite bonne chance à ceux qui se représentent et bonne suite aux autres. Puis c'est le pot de l'amitié de fin de mandat !</p>